Bonjour,

Remarques concernant l'enquête publique SCOT 2026

L'ensemble des documents sous forme de cartes sont illisibles, sans possibilité d'agrandissement. Les légendes peu explicites.

Une enquête publique sur un mois pour lire et analyser 1292 pages pour le Scot et 450 pages pour le document concernant la mobilité et la présence d'une enquêtrice sur 3 heures dans certaines communes fait douter de votre intention d'impliquer les habitants à l'élaboration des documents définitifs.

Cette enquête fait par ailleurs l'objet d'une publicité minimale. Je suppose que dans le cas contraire, une large diffusion aurait pu interroger de potentiels arrivants quant à l'attractivité de la région.

Il en est pour preuve le peu de contributions pertinentes à l'enquête si l'on exclu les contributions visant à évoquer des problèmes personnels ou partisans qui n'ont rien à faire dans ce genre de débat.

Les décideurs ont ils calculés l'empreinte écologique de leurs décisions ? Il existe des calculateurs d'empreinte écologique : calculateur du Global Footprint Network ou calculateur d'empreinte écologique du WWF

L'empreinte écologique est un indicateur qui mesure la surface biologiquement productive — exprimée en hectares globaux (hag) — dont une personne, a besoin pour produire les ressources qu'elle consomme et absorber les déchets qu'elle génère.

Le calcul additionne toute la surface biologiquement productive qu'exige un mode de vie — terres cultivées, pâturages, forêts, zones de pêche, sols bâtis et surface forestière nécessaire pour absorber les émissions de CO2 — et exprime le résultat en hectares globaux (hag), des hectares à la productivité biologique moyenne mondiale. Selon les données du Global Footprint Network, l'empreinte moyenne mondiale avoisine 2,6 hag par personne, alors que la biocapacité disponible atteint à peine 1,5 hag par personne.

Pour la France, et si toute l'humanité vivait comme un Français moyen, il faudrait 3,2 planètes pour subvenir à ses besoins, selon les Country Overshoot Days 2026. D'après les données du Global Footprint Network, l'empreinte d'un Français avoisine 4,3 hag, pour une biocapacité nationale d'environ 2,5 hag par personne : le pays vit en déficit écologique structurel.

La France a atteint son jour du dépassement le **24 avril 2026**

Les conséquences du réchauffement climatique en France sont pourtant bien visibles (montée des eaux, vagues de chaleur, etc.), et le pays continue à consommer plus de ressources que son territoire ne peut en produire.

L'Union européenne dans son ensemble épuise son budget écologique dès le printemps.

La surface de GMVA est encore plus défavorable, incompatible avec l'extension envisagée par les décideurs politiques. Avec le Giec, il est temps d'en venir à une plus grande sobriété qui est absente de certaines des initiatives envisagées. A ne rien engager tant que les ressources de la région concernées ne sont pas correctement estimées.

Pour exemple, la commune de Larmor-Baden, « presqu'ile » dont l'accès n'est possible que par la commune de Baden où les routes déjà inadaptées à la circulation actuelle ne pourrait supporter un afflux de population envisagé sans un environnement correctement recensé.
Il conviendrait au minimum de satisfaire les besoins actuels:
- En proposant des alternatives à la voiture et en accélérant la réalisation les liaisons douces entre communes.
- En rénovant les réseaux d'eau potable (débit et pression insuffisant, y compris hors période estivale)
- En mettant en conformité les stations d'épuration, aujourd'hui non conformes tant sur les performances que sur les équipements.

Il me semble par ailleurs que c'est au communes de recenser les besoins et les attentes, de les faire remonter vers GMVA et non d'appliquer des directives de décideurs éloignés du terrain.

Meilleures salutations